

Stratégie de l'EEM Suisse-France

Définition des différents termes

Une **stratégie** est une méthode établie à long terme en vue d'atteindre des objectifs.

Les **objectifs** correspondent à la vision d'un état futur qui doit d'abord être créé. Ils constituent la base de l'action planifiée.

Dans le texte ci-après, les objectifs sont représentés comme un système structuré destiné à orienter l'action. Nous établissons une distinction entre les **objectifs fondamentaux**, les **objectifs-cadre** et les **objectifs de résultats**. Les objectifs fondamentaux désignent des objectifs très généraux; les objectifs-cadre définissent plus précisément un secteur d'activité important et complexe au travers duquel l'objectif fondamental doit être atteint; les objectifs de résultats décrivent les divers domaines qui contribueront à la réalisation de l'objectif-cadre.

Le Conseil stratégique a défini les objectifs-cadre et les objectifs de résultats sur la base des **règles SMART**: **S** = spécifique/concret; **M** = mesurable; **A** = accepté/accessible; **R** = réaliste/réalisable; **T** = temporellement défini (délimité par des délais).

Les moyens concrets destinés à nous permettre d'atteindre les objectifs fixés sont

La stratégie que le Conseil stratégique soumet à la session de la Conférence annuelle Suisse-France s'étend de 2010 à 2018. Elle comprend un objectif fondamental, un objectif-cadre, des objectifs de résultats et quelques exemples de mesures concrètes. C'est tout à fait consciemment que le Conseil stratégique a décidé d'établir cette stratégie pour une période de huit ans. D'une part, il estime que la mise en œuvre des différents objectifs doit se faire rapidement afin d'éviter que les choses ne traînent en longueur, d'autre part, il est convaincu qu'il faut du temps pour qu'un changement devienne visible et perceptible pour le plus grand nombre. Il est donc d'avis que huit ans constituent un délai raisonnable.

Même si le langage et les instruments employés ci-après sont empruntés au domaine de l'économie, la planification et les actions qui y sont liées s'inscrivent dans un processus éminemment spirituel. L'être humain pense, mais Dieu dirige. Nous voulons être des bons intendants de la grâce de Dieu et contribuer avec toute notre raison, notre force et notre persévérance à édifier l'Eglise comme le corps du Christ. Car en fin de compte, l'élément déterminant pour la réalisation de cet objectif est bien la grâce de Dieu, l'action du Saint Esprit parmi nous. Aussi est-il fondamental de rappeler que ce qui nous conduit et nous guide est l'espérance dans l'action libératrice de Dieu. « Le Seigneur est bon. Oui, louez l'Eternel ! Louez-le, vous qui servez l'Eternel... » Ce Seigneur, nous voulons le servir d'une manière nouvelle, particulière, en nous laissant appelés par lui pour changer le monde.

Par le passé, de nombreux chrétiens et chrétiennes de notre Eglise se sont investis avec beaucoup d'amour et d'engagement pour ap-

peler des hommes et des femmes à suivre le Christ. Pourtant, la diminution du nombre de membres est évidente. Nous ressentons une tension entre cet énorme engagement en faveur de l'Eglise et la « récolte » modeste, entre nos espoirs et ce que nous reconnaissons comme l'action de Dieu. Malgré tout le respect que nous avons pour nos « mères et pères dans la foi », nous maintenons que si nous, en tant qu'EEM, nous accomplissons notre tâche consistant à conduire des personnes à devenir disciples du Christ, nous redeviendrons une Eglise en expansion, en termes de nombre de membres.

Depuis plus de 70 ans, l'EEM Suisse-France perd régulièrement des membres. Au cours des 35 dernières années, le nombre des membres a diminué de moitié, passant de 14 000 à 7 500. Ce recul concerne surtout les paroisses germanophones. Sur les 97 circuits, totalisant 145 paroisses, que compte l'EEM Suisse-France, 24 circuits (composés à chaque fois d'une seule communauté) se trouvent en France. Dans 55 paroisses de la Conférence annuelle Suisse-France, seules 30 personnes ou moins, en moyenne, se rendent aux cultes. Dans 37 paroisses, la moyenne des visiteurs assistant aux cultes s'élève à 60 personnes ou plus. Au cours des dix dernières années, l'évolution annuelle du nombre des nouveaux membres confessants s'est présentée comme suit : 2000 = 97, 2001 = 75, 2002 = 113, 2003 = 128, 2004 = 144, 2005 = 119, 2006 = 140, 2007 = 165, 2008 = 164, 2009 = 198. Pourtant, le nombre total des décès, des démissions et des départs demeure supérieur à celui des nouveaux membres confessants. Les communautés peuvent avoir un impact sur la

venue de nouveaux membres confessants et amis et sur l'augmentation du nombre de personnes assistant aux cultes. C'est ce que démontrent 18 circuits en Suisse et 6 paroisses en France, qui ont admis au cours des dix dernières années dix nouveaux membres confessants, voire parfois davantage.

Certes, il ne faut pas accorder trop d'importance aux données statistiques. Ces chiffres reflètent néanmoins la manière dont l'Eglise Evangélique Méthodiste en Suisse et en France assume son mandat consistant à amener des femmes et des hommes à devenir disciples du Christ, afin de changer le monde. Il nous est extrêmement difficile d'accompagner dans la présence de l'amour de Dieu des personnes totalement étrangères à l'Eglise.

Nous confessons que nous avons souvent été trop concentrés sur nous-mêmes et que nous sommes restés fixés sur ce que nous avons. L'amour de Dieu s'est heurté aux limites de nos attentes. Nous voulions décider du lieu de notre ministère, des personnes auxquelles nous allions nous adresser. Nous voulions agir, mais sans en subir les inconvénients ; nous voulions être remplis, mais sans accepter de devenir vides pour nous tourner vers les autres. Notre ministère n'était pas déterminé par les décisions de Dieu, mais par le contrôle que nous voulions garder sur nos vies et par le désir que la foi nous apporte quelque chose.

Nous avons besoin d'un feu intérieur, d'encouragements, d'être à nouveau saisis par l'Evangile dans nos contacts avec les personnes que nous côtoyons au quotidien, alors que nous témoignons de notre expérience du fait que « *cet amour est le médicament de la vie, le traitement infaillible contre tous les maux d'un monde brisé (John Wesley).* » Dieu est fidèle. Son alliance avec nous ne peut être rompue. Sommes-nous prêts, en tant qu'individus et que paroisses de l'EEM, à suivre les voies qu'il indique dans nos vies ?

*Je ne m'appartiens plus à moi-même, mais à toi.
Place-moi là où tu le veux.
Envoie-moi auprès de qui tu veux.
Permits-moi d'œuvrer et d'endurer.
Utilise-moi pour toi ou mets-moi de côté pour toi.
Elève-moi pour toi, abaisse-moi pour toi.
Permits que je sois rempli ou que je sois vide.
Accorde-moi tout ou ne m'accorde rien.
Par ma libre décision et de tout mon cœur, je confie tout à ta parfaite volonté
et à ton pouvoir.
Et maintenant, Dieu admirable et souverain, Père, Fils et Saint-Esprit, tu es à moi et je suis à toi.
Qu'il en soit ainsi.
Confirme au ciel l'engagement que je viens de prendre sur la terre. Amen*

Prière de la liturgie de renouvellement de l'alliance avec Dieu

1. Objectif fondamental

Notre ministère au sein de la Conférence annuelle Suisse-France **se fonde** sur le Mission Statement (déclaration de mission) de l'Eglise Méthodiste Unie mondiale:

« Nous, les hommes et les femmes de l'Eglise Evangélique Méthodiste, nous vivons une mission: amener des femmes et des hommes à devenir disciples du Christ, afin de changer le monde. »

Ces mots tirés du Règlement d'Église de l'EEM reprennent les paroles d'envoi prononcées par Jésus (Mt 28, 19+20). L'article 601 du Règlement d'Église 2008 déclare : « *La tâche de la conférence annuelle [Remarque: c'est-à-dire de l'Église se trouvant dans le territoire de la Conférence] consiste à donner à ses églises locales les moyens d'accomplir leur ministère et de former une communauté de service s'étendant au-delà de l'église locale, afin de conduire des personnes à devenir disciples du Christ; pour la gloire de Dieu.* » Le but est d'amener des femmes et des hommes à devenir disciples du Christ. Les personnes qui suivent Jésus ont un impact sur le monde, justement parce qu'ils suivent le Christ. Les églises disposent des moyens nécessaires lorsqu'elles fondent leur action sur les besoins et les aspirations qu'ont tous les êtres humains d'avoir une vie accomplie.

Dans la perspective de la réalisation de cet objectif fondamental, les paroisses devraient se poser les trois questions suivantes: Pourquoi les êtres humains ont-ils besoin de Jésus? Pourquoi les êtres humains ont-ils besoin de l'Église? Pourquoi les êtres humains ont-ils besoin de notre Église ou de notre paroisse?

2. Objectif-cadre 2010-2018

Les communautés qui, dans les efforts qu'elles déploient pour amener des femmes et des hommes à devenir disciples du Christ, se concentrent sur les besoins et les aspirations des êtres humains peuvent se transformer en églises qui grandissent. Aussi formulons-nous l'objectif-cadre suivant:

Au travers des églises locales de l'EEM Suisse-France, de plus en plus de personnes seront amenées à devenir des disciples de Jésus-Christ.

Nous ne pourrions atteindre cette croissance spirituelle et numérique qu'à la condition que toutes et tous, au sein de l'EEM Suisse-France, s'investissent en faveur de l'objectif-cadre et contribuent à sa réalisation. Cela implique aussi que la croissance numérique de l'EEM est l'indicateur le plus clair pour illustrer la capacité de l'EEM à amener de plus en plus de personnes à devenir des disciples du Christ. Il est important que la session de la Conférence annuelle exprime clairement sa volonté de suivre l'objectif fondamental et l'objectif-cadre et de les mettre en œuvre. Nous avons besoin de personnes qui soient entièrement axées sur Dieu et se tournent ainsi vers leurs prochains.

3. Objectifs de résultats

Les objectifs de résultats suivants visent à permettre la réalisation de l'objectif-cadre:

- a) Tous les organes des circuits et de la Conférence annuelle auront défini, dans un délai d'un an, des mesures concrètes destinées à les aider à atteindre l'objectif-cadre dans leur propre domaine d'activité. Pour ce faire, ils se baseront sur le profil de l'EEM. Ils présenteront un rapport à ce sujet lors de la prochaine assemblée de circuit, respectivement de la prochaine Conférence annuelle.
- b) Dans deux ans, les paroisses disposeront de moyens et d'instruments de référence et de soutien destinés à les aider à atteindre l'objectif fondamental et l'objectif-cadre.
- c) Des possibilités de formation ciblées seront proposées pour encourager les personnes employées et bénévoles à atteindre l'objectif fondamental et l'objectif-cadre.
- d) Lors du recrutement de nouveau personnel, il conviendra de veiller à ce que les candidats et candidates disposent des compétences spirituelles, professionnelles et personnelles nécessaires pour atteindre l'objectif fondamental et l'objectif-cadre.

- e) Dans deux ans, les structures de l'Église seront réexaminées dans la perspective de l'objectif fondamental et de l'objectif-cadre et, si nécessaire, adaptées en conséquence dans un délai maximal de quatre ans.

4. Mesures

Le Conseil stratégique agit sur mandat de la Conférence annuelle. Il charge les organes de celle-ci et les différentes instances des circuits de mettre en œuvre la stratégie arrêtée, mais c'est à lui qu'il incombe d'élaborer, de concrétiser et de contrôler la stratégie (cf. Directives relatives au travail du Conseil stratégique). Il définit par exemple des objectifs intermédiaires et formule d'autres mesures. Il rapporte régulièrement les progrès enregistrés et présente un rapport écrit à la session de la Conférence annuelle.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais vise à donner quelques exemples de mesures déjà introduites ou à prendre. Bien qu'un bon nombre de ces mesures concernent avant tout les circuits germanophones, elles peuvent tout à fait être transposées – moyennant quelques adaptations – à la partie francophone de la Conférence annuelle. L'exemple le plus récent que nous ayons dans la partie francophone est sans conteste le « PROJET VIE » et sa mise en application.

- a) A titre de mesure essentielle, le conseil de circuit encourage les personnes de sa paroisse à vivre dans la communion fraternelle, à s'édifier les uns les autres, à louer Dieu et à servir (Act 2,42) ainsi qu'à appeler des personnes à devenir disciples du Christ, pour changer le monde.
- b) Durant la prochaine année de Conférence, une offre de formation spécifique sera mise sur pied afin de permettre aux pasteurs et conseils de circuits d'avoir les outils et l'accompagnement nécessaires pour opérer un changement de cap dans les paroisses qui rapetissent (cf. rapport à la CA du groupe de travail 'Fondation de paroisses'.)
- c) Le travail de développement paroissial sera intensifié et axé sur le groupe des 16 à 25 ans.
- d) Les paroisses qui travaillent ou ont travaillé avec le livre « Five practices of fruitful congregations » (traduit en allemand sous le titre 'Fruchtbare Gemeinden und was sie auszeichnet'), de l'évêque R. C. Schnase transmettront leurs expériences au groupe de travail 'Vie animée' lors de la prochaine journée de paroisse.
- e) Les finances et les immeubles seront affectés de manière plus ciblée à des projets susceptibles d'aider des personnes à découvrir Jésus-Christ.
- f) La spécialiste du groupe d'âge '60 et +' soutiendra activement les paroisses dans leurs efforts pour atteindre des « personnes extérieures à l'Église », dans le cadre du travail local parmi les aînés (actes de la Conférence 2009, p. 16, disponible en allemand uniquement).
- g) Une journée de formation ou des offres de conseil seront proposées régulièrement dans chacun des circuits sur le thème des projets de « mission audacieuse » (évêque R. C. Schnase) et de leur mise en œuvre pratique.
Un résumé commenté des différents ouvrages portant sur le développement paroissial (p. ex. : Five practices, 40 Tage mit Vision, test « Découvrez vos dons » de Christian A. Schwarz, Million Leader Mandate, Évangélisation proactive, VentureFX) sera diffusé par le groupe de travail 'Vie animée' pour stimuler les différents circuits.
- h) Les circuits dotés d'églises locales grandissantes détermineront dans un délai d'une année la paroisse en voie de rapetissement avec laquelle ils souhaitent établir un partenariat, afin de transmettre les expériences vécues.